

CAUTION LOGEMENT COMMUNAL DE LA POSTE

Madame le Maire rappelle au Conseil que les locataires du 1 rue Georges GUIRAUD ont quitté le logement sans remplir la cuve à fioul.

Vu l'état des lieux de la sortie,

Le Conseil Municipal DÉCIDE de ne pas restituer la caution aux anciens locataires.

PLAN D'ÉPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION DE REIMS SUR LES TERRES AGRICOLES DE LA MARNE

Madame le Maire informe le Conseil du courrier reçu de la Direction Départementale des Territoires.

Une enquête publique concernant un nouveau plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Reims sur les terres agricoles de la Marne, présentée par la Communauté Urbaine du Grand Reims, se déroulera du 01 février au 3 mars 2022

Le CONSEIL MUNICIPAL décide de reporter cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel,

Considérant la possibilité de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De réviser la composition des commissions listées ci-après et nommer ses membres,
- De ne pas procéder à une nomination au scrutin secret pour la nomination des membres,

COMMISSION TRAVAUX INVESTISSEMENT ENTRETIEN :

- Alain THIEBAUT
- Jean-Charles BLANCKAERT
- Gérald MAILLET
- Jason TERRAZZANO

COMMISSION ÉCOLE :

- Charles LHERMITTE
- Alain THIEBAUT
- Céline GEIGER

COMMISSION CULTURELLE ANIMATIONS SPORTS :

- Ludivine MOIZAN
- Céline BROQUARD
- Laurence STINVILLE-ZINS
- Gérald MAILLET
- Teddy WEXSTEEN
- Céline GEIGER

TARIFS CONCESSIONS DE TERRAIN DU CIMETIÈRE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs des concessions de terrain du cimetière en vigueur ont été instaurés en 2011 :

15 ans :	70 € les deux mètres carrés
30 ans :	140 € les deux mètres carrés
50 ans :	230 € les deux mètres carrés

Après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de ne pas réviser les tarifs des concessions du cimetière.

PROJETS TRAVAUX 2022

Mme le Maire propose de faire un Jardin du souvenir. Un devis est demandé à l'entreprise Espace Vert. Elle propose également de mettre des plantations près du caveau d'attente (caveau temporaire).

L'adressage. Mme le Maire propose un devis de la Poste (1 200 € TTC) pour la mise à jour des adresses communales. Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour donner suite à ce devis par 7 voix pour et une abstention.

Passage pour piétons. Mme le Maire dit que le passage pour piétons doit être aux normes avec les « bateaux » de chaque côté. Elle propose de demander un devis à une entreprise Espace Vert.

QUESTIONS DIVERSES

RÉSEAUX D'EAUX

Des avaloirs manquent dans le village (rue de la Chalaide, rue Georges Guiraud et rue du Moulin à Vent). Les représentants de Châlons Agglo vont se charger de faire un schéma directeur du réseau des eaux pluviales.

Un plan de gestion et de sécurité des eaux sera également mis en place par Châlons Agglo.

Château d'eau (15 m² de peinture à refaire par Châlons Agglo).

TERRAIN DE SPORT

Un conseiller propose de faire un aménagement sportif complet, aussi appelé « city stade ».

Un conseiller propose de porter ce projet comme premier projet des communes fusionnées. Il propose également de se rapprocher de la commune de Vadenay pour avoir des détails sur leur projet d'aménagement dans leur commune.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Un contrat d'engagement républicain doit être respecté par les associations qui obtiennent les subventions de l'état.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil partage l'inquiétude de Mme le Maire à propos de l'éclairage public qui dure même quand il fait jour.

Le devis n'est pas encore établi par DESGROUAS ÉLECTRICITÉ. Il lui a été demandé d'établir un devis pour l'éclairage extérieur de la salle de fêtes et l'impasse des champs.

Salle omnisports : il n'y a plus d'éclairage dans les vestiaires garçon ; les éléments d'éclairage de la salle grillent un par un.

ACHAT DES BALISES SNCF

Les balises ont été achetées pour remplacer les existantes qui ne sont pas aux normes.

DEVIS DÉCORATIONS DE NOËL

Un devis a été reçu ce jour pour les candélabres pour un montant de 1 756.80 € TTC.

Un conseiller déplore le manque de communication concernant les raisons de la non mise en place des décorations dans le village pendant la période des fêtes de fin d'année.

INCLUSION NUMÉRIQUE

Un questionnaire sera distribué dans les boîtes aux lettres afin de recenser les besoins des habitants qui ont des difficultés dans les démarches administratives en ligne.

Emmaüs-connect propose des services dans ce sens.